

LE DÉCONFINEMENT DE A À Z

Infrastructures, accessibilité et activités	Dates potentielles de réouverture
- Accueil Hôtel de Ville, - CCAS Espace Roger Pestourie, - Direction de la Cohésion et du Développement urbain - Direction de la Communication - Service Habitat	- Ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h - Ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h Accueil téléphonique : 04 72 36 13 71 - Ouvert tous les jours de 8h à 12h et 13h à 16h - Réouverture le 25 mai le matin uniquement - Ouvert le lundi de 8h à 13h, du mardi au vendredi de 8h à 12h
- Agence postale de Bron centre - Agence postale des Genêts - Agence postale de Terraillon - Agence postale de Parilly	- Ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi - Ouverte de 14h15 à 18h du lundi au vendredi - Ouverte de 14h à 17h les lundis, mercredis et jeudis - Ouverte de 9h à 12h le jeudi matin
Bars	Restent fermés. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Cafés	Restent fermés. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Centres commerciaux (→ 40 000 m²)	Possibilité de maintien de la fermeture, décision du Préfet
Centre aéré, centres sociaux Gérard Philipe et les Taillis, maisons de quartier des Essarts et des Genêts	Reprise de l'accueil de loisirs à partir du 13 mai dans une configuration adaptée
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles limitées à 20 personnes
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1 ^{er} juin
Cinéma Les Alizés	Reste fermé. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Cimetières	Réouverture depuis le 11 mai
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai
Commerces	Réouverture depuis le 11 mai
Crèches collectives, crèches familiales, structures associatives	Réouverture depuis le 11 mai selon un protocole sanitaire strict
Écoles élémentaires : - CP et CM2 - CE et CM1 - Autres niveaux de classe	- Reprise à partir du 14 mai par groupe de 15, deux jours par semaine - Reprise à partir du 25 mai, deux jours par semaine - L'accueil sera élargi en fonction des effectifs d'enfants et des possibilités spatiales de l'école
Écoles maternelles	progressivement à partir du 14 mai
Équipements de proximité : Maison du Terraillon, Espace Parilly	Réouverture progressive depuis le 12 mai
Grands événements, festivals : Fête de la musique, 13 juillet...	+ de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre

Infrastructures, accessibilité et activités	Dates potentielles de réouverture
Lieux culturels : Cyber-base, Jack Jack, MJC Louis Aragon, Espace Albert Camus, Pôle Pik	Restent fermés. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Lycées	Restent fermés. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Maison de la Justice et du Droit (MJD) : accès au droit, aide aux victimes, avocats	Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés) au 04 78 26 49 39
Maisons de la Métropole (Parilly et Terraillon)	Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, l'après-midi uniquement sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
Marchés : - Place de la Liberté - Terraillon - Place Curial - Autres marchés	- Reprise le vendredi 15 mai - Reprise le samedi 16 mai - Reprise le mercredi 20 mai - Restent fermés
Mariages	Reportés sauf situations exceptionnelles
Médiathèque Jean-Prévo et son réseau (annexes de Terraillon et des Genêts)	Réouverture progressive depuis le 11 mai, dans le cadre des recommandations sanitaires
Musées : Musée du Fort, Aéromusée, Musée François-Saïssi	Réouverture depuis le 11 mai
- Parcs et jardins, - Aires de jeux	- Réouverture depuis le 12 mai - Restent fermées
Rassemblements	Autorisés depuis le 11 mai 10 personnes maximum
Restaurants	Restent fermés. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Salles festives et associatives municipales	Restent fermés. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Sport : équipements sportifs dont le Centre nautique André Soussi	Restent fermés. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Sport individuel en plein air	Autorisé depuis le 11 mai
Sport collectifs et de contact (stades, gymnases)	Restent interdits. Décision attendue pour une éventuelle réouverture à partir du 2 juin
Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison Reprise en septembre au plus tôt
Taxis	Déjà autorisés, masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas
Transports (scolaires, en commun, locaux)	Reprennent le 11 mai mesures barrières obligatoires
Transports (plus de 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel
Universités	Fermées jusqu'en septembre